



*Séjours montagne*

# JOURNÉE D'ESCALADE GRANDES VOIES PAYS DES ÉCRINS

**Du 17/06/21 au 17/06/21**

Véritable voyage vertical de cent, jusqu'à trois cents mètres de hauteur, la pratique de la grande voie demande des compétences spécifiques ; nos encadrants, guides et moniteurs d'escalade, vous donneront les clés pour évoluer avec aisance et en toute sécurité en parois rocheuses. Notre sélection de grandes voies vous permettra de vous initier ou de vous perfectionner sur des itinéraires de plusieurs longueurs d'escalade adaptés à votre niveau technique.

- Niveau : Niveau Confirmé
- Massif : Ecrins
- 1 jour
- 2 - 3 personnes (reste places)
- 

Tarifs : à partir de 125,00 €  
2 Séances 230€/participants  
3 séances 340€/participants

## Projet pédagogique

Le guide s'assurera que les techniques de progression en grandes voies sont acquises par les grimpeurs. Ceci pour s'assurer une sécurité et une fluidité maximales de la cordée lors des ascensions. Nous repasserons en revue si besoin les différents types d'encordement suivant le nombre de participants et l'assurance depuis un relais.

Le choix des voies se fera sur la base de votre niveau technique en second et en fonction de vos demandes notamment si vous souhaitez grimper en tête.

Nous mettrons l'accent sur la qualité du relais à adapter en fonction de l'équipement disponible. Le rappel et les techniques d'autoblocant (prusic, machard..) pourront aussi être abordés. Le guide vous donnera les bons tuyaux pour organiser le rangement du matériel sur votre baudrier.

Nous nous mettrons d'accord sur la communication dans la cordée pour donner des consignes claires. Pour des raisons de sécurité et pour optimiser vos apprentissages nous utiliserons des talkies walkies. Et bien sûr, le pliage des cordes vous sera confié...

## Nombre de participants

3 participants maximum. Cette journée est soumise à un **nombre minimal de 2 participants**, vous serez avisés au plus tard 48 heures avant le départ en cas d'annulation. Dans la mesure du possible une solution de remplacement vous sera proposée.

## Matériel à prévoir

### Équipement personnel

(possibilité de location du matériel suivi d'un\*, vous trouverez un tableau récapitulatif des tarifs de location dans la fiche d'inscription)

ROC ÉCRINS - 6 rue du Chlorate - Zone Les Sablonnières - 05 120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE - .

Tél : 04 84 13 14 08 <https://www.roc-ecrins.com> [roc.ecrins@gmail.com](mailto:roc.ecrins@gmail.com)

ROC ÉCRINS ORGANISATION - Eurl au capital de 8 000€ - Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit-contrat n°4000718199/0 -  
Immatriculation ATOUT FRANCE : IM005230003 - R.C.P : HISCOX contrat n°HA RCP0399794 - Code APE 7912Z - RCS de GAP SIRET :  
979 424 918 00014 - N°TVA intracommunautaire : FR42 979 424 918

## La tête

- **Une paire de lunettes de soleil** protection classe 2 ou 3
- **Un bonnet** et une casquette
- **Un casque** agréé pour l'escalade

## Le corps

- **Un sac à dos** pour transporter le matériel de la journée au pied des voies, environ 35 litres
- **Un sous vêtement manche longue**, une polaire ou soft shell
- **Un coupe-vent** type gore tex protégeant contre la pluie

## Les mains

- **Une paire de gants fins**
- **Une paire de mitaines en cuir**, type gants de vélo ou de voile pour les rappels et l'assurage

## Les jambes

- **Un pantalon d'escalade** chaud ou léger en fonction de la météo

## Matériel technique

- **Un baudrier, un mousqueton à vis et une sangle** de 40cm pour servir de vache
- **Dégaines** et autres appareils dont vous souhaitez vous servir ou apprendre l'utilisation
- **Une paire de chaussons\*** d'escalade confortables

## Divers

- Prévoir des contenants pouvant vous assurer environ 2 l d'eau, l'idéal étant une bouteille d'un litre plus d'autres plus petites pour les glisser dans le sac
- **Petit couteau**
- **Appareil photo**
- **Petite pharmacie** adaptée à vos besoins personnels, contenant aussi de l'élastoplaste et des pansements double peau pour d'éventuelles ampoules.

Cette liste n'est pas exhaustive et reste à compléter par vos soins.

## Avertissements Haute Montagne

La pratique de l'escalade en grandes voies demande un engagement supérieur à l'escalade en falaise. En plus du risque de chute ou de chute de pierre, en cas de mauvais temps ou de blessure, la retraite peut être délicate. C'est pourquoi votre niveau doit correspondre au niveau du stage. Rigueur et attention sont de mise de la part des participants.

## COVID-19 : mesures exceptionnelles

### Adaptation et contraintes Covid :

Compte-tenu des mesures sanitaires édictées pour lutter contre la propagation du virus, des modifications sont susceptibles d'être apportées aux conditions d'hébergement et de restauration prévues au cours de nos séjours pour la saison 2021. Les séjours en itinérance sont ainsi susceptibles d'être transformé en séjour en étoile dans le cas où certains refuges seraient contraints de rester fermés. Dans ce cas, nous vous avertirons dès que possible des changements occasionnés.

### Annulation et Covid :

ROC ÉCRINS - 6 rue du Chlorate - Zone Les Sablonnières - 05 120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE - .

Tél : 04 84 13 14 08 <https://www.roc-ecrins.com> [roc.ecrins@gmail.com](mailto:roc.ecrins@gmail.com)

ROC ÉCRINS ORGANISATION - Eurl au capital de 8 000€ - Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit-contrat n°4000718199/0 -  
Immatriculation ATOUT FRANCE : IM005230003 - R.C.P : HISCOX contrat n°HA RCP0399794 - Code APE 7912Z - RCS de GAP SIRET :  
979 424 918 00014 - N°TVA intracommunautaire : FR42 979 424 918

Si nous (ROC ECRINS) sommes contraints d'annuler un séjour du fait d'événements exceptionnels et inévitables qui empêcheraient le bon déroulement du séjour (confinement...), nous vous proposerons un avoir du montant des sommes que vous auriez versé, ou bien un remboursement des sommes payées, sans dédommagement supplémentaire (articles L.211-14 et R.211-10 du Code du tourisme) ;

Dans le cas d'une annulation de votre part d'une réservation sur un séjour dont le départ est maintenu, les retenues prévues par nos conditions de vente s'appliquent. Attention, les circonstances personnelles du voyageur (raison professionnelle, maladie...) ne permettent pas d'invoquer l'annulation sans frais au titre des circonstances dites « exceptionnelles et inévitables ».

## Encadrement

Vous serez encadrés par un **Guide de haute montagne diplômé du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif d'Alpinisme ou un moniteur d'escalade**. Il sera équipé suivant le massif, d'une radio VHF reliée au standard des secours, d'un téléphone satellitaire ou d'un téléphone cellulaire. Il aura également une trousse de premier secours collectif.

Equipement collectif

L'encadrant fournira le matériel collectif nécessaire à la progression et à la sécurité. Systèmes d'assurage, cordes, dégaines. Si vous avez votre matériel vous pouvez l'apporter.

## Assurances

**Tout participant à un stage ROC ÉCRINS doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.**

En tant qu'organisateur de voyages nous possédons notre propre assurance responsabilité civile professionnelle. **Pour pouvoir participer à l'un de nos stages, il est impératif que vous soyez couvert (frais de secours et de rapatriement) en cas d'incident ou d'accident survenant au cours de ce stage. Il vous appartient de bien vérifier les garanties proposées par votre contrat d'assurance personnel.** Si vous ne possédez pas déjà une telle assurance, vous pouvez souscrire au contrat d'EUROP ASSISTANCE spécialement adapté à nos activités, lors de votre inscription. Le montant de l'assurance « ASSISTANCE » couvrant le rapatriement, les frais de secours et de recherche, représente 2,3% du prix du séjour. L'assurance « ANNULATION » couvrant l'annulation et la pertes de bagages, représente 3,7 % du séjour. Si vous achetez les deux assurances, vous serez également couvert en interruption de séjour. Attention, l'assurance annulation ne peut être souscrite que le jour de votre inscription.

## Transport et Bilan Carbone

Les transports depuis le lieu de rendez-vous jusqu'aux sites d'escalade seront assurés par notre véhicule ROC ÉCRINS (sous réserve de disponibilité). Dans le cas où il ne serait pas disponible ou insuffisant, l'encadrant pourra proposer sa voiture et pour celles et ceux venant en voiture nous pourrions être amenés à vous demander d'utiliser votre véhicule.

## Rendez-vous

Heure du rendez-vous:

8h

Au bureau de ROC ÉCRINS, l'Usine, Zone des Sablonnières 05120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE

## Prix

### tous les tarifs

| nbe participants | prix par personne |
|------------------|-------------------|
| 2                | 150,00 €          |
| 3                | 125,00 €          |

2 Séances 230€/participants

3 séances 340€/participants

### Le prix comprend:

- **L'encadrement** par un guide de haute montagne ou D.E. Escalade
- **Le matériel collectif** nécessaire à la progression et à la sécurité (cordes, système d'assurages, sangles pour les relaies, mousquetons...)
- **Le matériel individuel** casque et baudrier

### Le prix ne comprend pas:

- **Le pique-nique** du midi
- **Les assurances** responsabilité civile, rapatriement et annulation
- **La location du matériel individuel** (chaussons d'escalade, baudrier, casque) Vous pouvez réserver votre matériel à l'inscription.
- **L'acheminement** jusqu'au lieu de rendez-vous et depuis le lieu de séparation

De manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans la rubrique « Le prix comprend ».

## Modalités d'inscription

- Remplissez le **formulaire de pré-inscription** en ligne
- Suite à la validation de votre inscription de notre part (places disponibles et validation par notre guide référent), vous recevrez par email **un contrat de réservation**. Il présente le détail de votre réservation ainsi que le calendrier et les modalités de règlement.
- A réception de ce contrat, vous disposez de 4 jours pour effectuer **le règlement de l'acompte d'un montant de 30%** suivant les modalités qui y figurent.
- **L'inscription définitive n'est prise en compte qu'à réception du paiement de l'acompte.**
- **Le solde est à régler 45 jours avant la date de départ**
- Dans le cas d'une inscription à moins de 45 jours du départ, le montant total de la réservation devra être réglé à réception du contrat de réservation suivant les modalités qui y figurent.